

La présente est la Notice d'information sur les risques et les avertissements de FlowBank SA («FlowBank», «nous» ou «notre»).

Cette Notice s'adresse à nos clients et à nos éventuels clients (nos «Clients») parce qu'ils se proposent d'effectuer des transactions sur des instruments financiers sous la forme de contrats de différence (*contracts for differences*, «CFD») sur des paires de devises et sur divers autres instruments avec FlowBank (chacun une «Transaction»). Cette Notice a pour objet d'aider nos Clients à comprendre la nature et les risques de nos produits et services. **Toutefois, ce document ne peut et n'a pas pour but de divulguer ou d'expliquer tous les risques et autres aspects importants liés au négoce de CFD.** Tous les Clients doivent prendre suffisamment de temps pour lire attentivement toutes les informations fournies, y compris la notice d'information sur les risques et les avertissements contenus dans ce document, les Conditions générales de FlowBank, la Politique d'exécution des ordres, la Politique en matière de conflits d'intérêts et l'Avis de confidentialité avant de demander un compte de négoce à FlowBank et avant de commencer à négocier avec FlowBank.

Les CFD donnent à leurs détenteurs une exposition à un actif sous-jacent. Cet actif sous-jacent peut être un titre (par exemple, des actions d'une société), un indice, un taux de change entre deux devises, un produit de trésorerie, un métal précieux, une matière première ou tout autre investissement que nous pouvons indiquer dans l'interface de négoce du compte du Client. Les Clients qui souhaitent négocier des CFD dont l'actif sous-jacent est un instrument de change (ou «forex») ou un métal précieux (ou «bullion») doivent se référer à notre notice d'information spécifique sur les risques liés aux Transactions Forex et Bullions. Les CFD sont des instruments négociés de gré à gré (*over-the-counter*, OTC) et les Clients doivent également se référer à notre notice d'information sur les risques liés aux produits dérivés OTC.

L'INVESTISSEMENT DANS LES CFD PRÉSENTE DES RISQUES IMPORTANTS

La négociation de CFD est hautement spéculative, comporte un risque de perte important et ne convient pas à tous les investisseurs. Peu d'investisseurs parviennent à générer des gains lorsqu'ils négocient des CFD, et nos statistiques montrent que, parmi les comptes détenus par nos Clients qui sont des Clients privés¹:

- **76% perdent de l'argent lors de la négociation des CFD;**
- **0.15% subissent des pertes supérieures à leurs dépôts lorsqu'ils négocient des CFD².**

En général, les investissements dans les CFD ne conviennent qu'aux Clients qui:

- comprennent et sont prêts à assumer les risques économiques, juridiques et autres qu'ils encourent;
- ont l'expérience et les connaissances nécessaires pour négocier des produits dérivés et les types d'actifs sous-jacents; et
- sont financièrement capables d'assumer des pertes dépassant largement leur investissement.

Les CFD ne sont pas des investissements appropriés pour les fonds de retraite. Les transactions sur CFD comptent parmi les types d'investissement les plus risqués et peuvent entraîner des pertes importantes. **Le Client déclare, garantit et convient qu'il comprend ces risques, qu'il est disposé**

¹ Les Clients privés sont des Clients qui ne sont ni professionnels ni institutionnels.

² Les chiffres sont mis à jour trimestriellement et basés sur les statistiques des douze mois précédents.

et capable, financièrement et autrement, d'assumer les risques liés à la négociation des CFD et confirme que la perte de la totalité du solde du compte du Client ne changera pas son mode de vie, étant précisé que les pertes du Client pourraient dépasser sensiblement le solde du compte.

LES CFD SONT DES INSTRUMENTS NON STANDARDISÉS

Contrairement aux options et aux contrats à terme négociés en bourse, les CFD sont des instruments non standardisés. Il est vivement conseillé au Client de lire attentivement la présente notice ainsi que les autres documents contractuels mis à disposition par FlowBank concernant les CFD, parce que les CFD proposés par FlowBank peuvent différer sensiblement des instruments portant le même nom mais présentant des caractéristiques différentes proposés par d'autres institutions financières.

Le Client ne doit pas s'engager dans cette forme d'investissement à moins qu'il comprenne la nature de la transaction qu'il conclut et l'étendue réelle de son exposition au risque de perte. **Parmi les comptes détenus chez nous par des Clients privés :**

- **76% perdent de l'argent en négociant des CFD³ ;**
- **0.15% des investisseurs subissent des pertes supérieures à leurs dépôts en négociant des CFD.**

Les profits et les pertes du Client varieront en fonction de l'ampleur des fluctuations du prix des actifs sous-jacents des CFD concernés. Les pertes du Client pourraient dépasser largement le dépôt initial du Client. En cas de doute, le Client doit demander un avis professionnel indépendant.

Lors de la conclusion d'une Transaction sur les CFD:

- aucune des parties n'acquiert d'intérêt ou de droit d'acquisition ou n'est obligée de vendre, d'acheter, de détenir, de livrer ou de recevoir l'actif sous-jacent;
- aucune des parties n'acquiert de droits de vote ou d'autres droits attachés à l'actif sous-jacent; et
- les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la Transaction consistent principalement à effectuer et à recevoir ces paiements connexes.

Toutes les Transactions sont juridiquement contraignantes et opposables aux deux parties, conformément aux conditions de ces Transactions telles que décrites dans les comptes du Client.

FLOWBANK EST LA CONTREPARTIE DU CLIENT

Les transactions avec FlowBank ne sont pas effectuées sur une bourse d'investissement reconnue ou désignée, mais sont des produits dérivés hors bourse, «de gré à gré» (*over-the-counter, OTC*). Les CFD ne sont pas transférables. Cela signifie que le Client conclut des transactions directement avec FlowBank, en tant que contrepartie, et que ces Transactions ne peuvent être clôturées qu'avec FlowBank. Tout ordre placé par le Client sur ses comptes pour conclure une Transaction est donc une demande à FlowBank de conclure la Transaction en tant que contrepartie.

Pour ouvrir ou clôturer une position sur CFD avec FlowBank, le Client dépend donc uniquement de la capacité ou de la volonté de FlowBank de conclure une Transaction pour clôturer ou ouvrir la position concernée. Nous pouvons notamment refuser de conclure des Transactions en fonction des conditions du marché de l'actif sous-jacent des CFD ou si nous le jugeons nécessaire pour notre propre

³ Les Clients privés sont des Clients qui ne sont ni professionnels ni institutionnels. Les chiffres sont mis à jour trimestriellement et basés sur les statistiques des douze mois précédents.

protection.

En tant que contrepartie du Client, FlowBank est responsable de la détermination du prix des CFD, y compris la détermination du prix des actifs sous-jacents utilisés comme référence pour la fixation du prix des CFD, ainsi que de tout spread ou de toute majoration qui pourrait être appliqué(e) par FlowBank à sa discrétion. FlowBank peut donc coter, et les **Transactions sur CFD peuvent donc être conclues à des prix qui diffèrent de ceux des actifs sous-jacents**. Par exemple, surtout lorsque le marché sur lequel les actifs sous-jacents sont négociés est fermé, la cotation de FlowBank peut être influencée par l'activité de négoce d'autres Clients qui achètent ou vendent des CFD avec FlowBank.

EFFET DE «LEVIER» OU «GEARING»

FlowBank peut permettre au Client de conclure des transactions en utilisant un effet de «levier» ou un «gearing» (ratio d'endettement). Dans ce cas, le Client sera autorisé à acquérir et à maintenir une position sur les CFD avec une marge qui ne représente qu'une partie du montant total de l'investissement. Par exemple, nous pouvons autoriser un Client à ouvrir une position sur un CFD pour une valeur globale de CHF 100'000, à condition qu'il conserve une marge de CHF 10'000 au départ (le levier étant, dans ce cas, de 1:10).

Pour certains investisseurs, le recours à l'effet de levier n'est pas approprié. Le recours à l'effet de levier augmente considérablement l'impact des mouvements du marché sur l'actif sous-jacent. Par exemple, lorsque l'on négocie avec un effet de levier de 1:10, une baisse de 10 % du prix de l'actif sous-jacent signifie que le Client perd la totalité du montant investi.

Le Client doit donc examiner attentivement s'ils lui conviennent compte tenu de sa situation personnelle, de ses ressources financières et de ses objectifs d'investissement. Si le mouvement du marché sous-jacent est en faveur du Client, un bon bénéfice peut être réalisé, mais un mouvement de marché négatif tout aussi faible peut non seulement entraîner rapidement la perte de la totalité du dépôt du Client, mais aussi l'exposer à une perte supplémentaire importante en plus du dépôt initial.

Bien que les plateformes de FlowBank possèdent des caractéristiques conçues pour aider à minimiser le risque de perte du Client (comme l'utilisation d'instructions «stop loss»), ces caractéristiques sont fournies «telles quelles» et sans aucune garantie qu'elles fonctionneront comme prévu. Le Client ne devrait donc pas compter sur ces caractéristiques pour gérer son exposition au risque. En outre, bien que nous puissions mettre en place certaines mesures pour liquider des positions et prévenir les situations où le Client doit de l'argent à FlowBank, ces mesures sont conçues pour protéger FlowBank et non le Client.

EXIGENCES DE MARGE

Lors de la conclusion de la Transaction utilisant un effet de levier, le Client devra se conformer aux exigences de marge, telles que décrites dans les Conditions générales de FlowBank et communiquées au Client par l'intermédiaire de son compte auprès de FlowBank. Les exigences de marge peuvent évoluer à tout moment. En particulier, **FlowBank peut décider d'augmenter les exigences de marge à tout moment**, à sa seule discrétion. Pour maintenir sa position, **le Client peut donc être tenu de déposer une marge supplémentaire substantielle, dans un délai très court**. S'il ne fournit pas ces fonds supplémentaires dans le délai requis, les positions du Client peuvent être clôturées et ses actifs déposés auprès de FlowBank peuvent être vendus à profit ou à perte et le Client sera responsable de tout déficit qui en résulte. Afin de demander au Client de fournir une marge supplémentaire, FlowBank est autorisée à envoyer des Notifications (telles que définies dans les Conditions générales de FlowBank) au Client, d'essayer de contacter le Client par téléphone ou d'afficher un message correspondant sur le compte du Client. Le Client doit s'assurer qu'il suit de près ses positions et qu'il

a toujours accès à nos plateformes lorsqu'il a des positions ouvertes ou des ordres en cours.

Dans la mesure où la loi le permet, **FlowBank peut décider de ne pas notifier au Client qu'une marge supplémentaire est requise** et de clôturer à la place les positions concernées du Client. Si FlowBank décide de demander au Client de fournir une marge supplémentaire, **FlowBank peut également fixer des délais très courts pour fournir des fonds supplémentaires, ou modifier les délais qu'elle avait précédemment fixés.**

Si les exigences de marge ne sont pas satisfaites, nous sommes autorisés à clôturer les positions du Client sans délai. La liquidation de positions en raison d'une marge insuffisante peut entraîner des pertes substantielles pour le Client. La conclusion de Transactions à l'aide d'un effet de levier **comporte un risque élevé de perdre, en très peu de temps, tout l'argent déposé auprès de FlowBank et peut-être même beaucoup plus.** Nos statistiques montrent que, **parmi les comptes détenus par nos Clients qui sont des investisseurs privés, 0.15% ont subi des pertes supérieures à leurs dépôts lors de la négociation de CFD⁴.**

RISQUES LIÉS AUX POSITIONS LONGUES DU CFD, SOIT POUR LES ACHETEURS DE CFD

Avoir une position longue dans le CFD signifie que le client achète les CFD à FlowBank en spéculant que le prix du marché de l'actif sous-jacent augmentera entre le moment où la position est ouverte et celui où elle est clôturée. En tant que propriétaire d'une position longue, le Client réalisera généralement un profit si le prix du marché du sous-jacent augmente alors que sa position longue sur les CFD est ouverte. Au contraire, le Client subira généralement une perte si le prix du marché du sous-jacent baisse alors que sa position longue sur les CFD est ouverte. La perte potentielle du Client peut être supérieure à la marge initiale déposée. En outre, le Client peut subir une perte en raison de la clôture de sa position, au cas où il ne respecterait pas les exigences de marge fixées par FlowBank pour maintenir sa position ouverte.

RISQUES LIÉS AUX POSITIONS COURTES DU CFD, SOIT POUR LES VENDEURS DE CFD

Avoir une position courte dans le CFD signifie que le Client vend les CFD à FlowBank en spéculant que le prix du marché de l'actif sous-jacent va chuter entre le moment où la position est ouverte et celui où elle est clôturée. En tant que propriétaire d'une position courte, le Client réalisera généralement un profit si le prix du marché de l'actif sous-jacent baisse alors que sa position courte sur les CFD est ouverte. Au contraire, le Client subira généralement une perte si le prix du marché de l'actif sous-jacent augmente alors que sa position courte sur les CFD est ouverte. La perte potentielle du Client peut donc être supérieure à la marge initiale déposée. En outre, le Client peut subir une perte en raison de la clôture de sa position, au cas où il ne disposerait pas de suffisamment de fonds propres pour la marge sur son compte afin de maintenir sa position ouverte. Les pertes sur les positions courtes peuvent être infinies, parce que l'actif sous-jacent peut, en théorie, augmenter sans limite.

IMPÔTS ET TAXES

Avant de conclure une transaction, le Client doit s'assurer qu'il a lu et compris les coûts et frais de FlowBank, qui peuvent être consultés sur le site de FlowBank. Les coûts et les frais de transaction peuvent réduire l'efficacité des stratégies commerciales.

⁴ Les Clients privés sont des Clients qui ne sont ni professionnels ni institutionnels. Les chiffres sont mis à jour trimestriellement et basés sur les statistiques des douze mois précédents.

RÈGLEMENT EN ESPÈCES

Le client comprend que les CFD ne peuvent être réglés qu'en espèces et qu'aucune livraison de l'actif sous-jacent ne sera effectuée lorsqu'une position en CFD est clôturée.

ABSENCE DE CONSEIL

FlowBank ne fournit aucun conseil, notamment aucun conseil d'investissement, fiscal, juridique, de réglementation ou financier. Toute information fournie par FlowBank au Client est purement factuelle et ne prend pas en compte les circonstances personnelles (par exemple les fonds disponibles et l'appétit pour le risque). En réponse à la demande du Client, FlowBank peut fournir des informations factuelles sur le marché ou des informations relatives aux Transactions, notamment sur les procédures de FlowBank, les risques potentiels encourus et la manière dont ces risques peuvent, en général, être minimisés. La fourniture de ces informations n'est pas et ne doit pas être interprétée comme un conseil de quelque nature que ce soit. Toute décision d'utiliser nos produits relève exclusivement du Client, qui peut souhaiter obtenir un avis professionnel indépendant auprès d'un conseiller dûment qualifié sur toute question d'investissement, financière, juridique, réglementaire, fiscale ou autre avant de traiter avec FlowBank.

En outre, FlowBank n'examine pas si les Transactions choisies par le Client sont appropriées, convenables ou recommandées compte tenu de sa situation. Il appartient au Client d'évaluer si ses ressources financières sont adéquates et quel niveau de risque il doit prendre. Toute décision prise par le Client concernant l'ouverture d'un compte ou la conclusion de Transactions sont de sa seule responsabilité.

RISQUE DE CHANGE

L'investissement dans des CFD libellés ou dont l'actif sous-jacent est négocié dans une devise autre que la devise de base du Client (c'est-à-dire la devise dans laquelle sont libellés les dépôts en espèces du Client sur les comptes) comporte un risque de change. Dans le cas d'un CFD libellé dans une autre devise, le paiement en espèces qui peut être effectué au Client lorsque la position est clôturée sera converti dans la devise de base par FlowBank (au taux de change déterminé par FlowBank), ce qui peut affecter la valeur du rendement du Client. Si le CFD est libellé dans la devise de base mais qu'un actif sous-jacent est négocié dans une autre devise, la valeur du CFD sera affectée par le taux de change entre les devises concernées.

Les Clients qui investissent dans des CFD ayant des instruments forex ou des bullions comme actif sous-jacent doivent également se référer à l'information spécifique de FlowBank concernant les risques liés aux Transactions Forex et Bullions.

RISQUE DE FLUCTUATIONS DU MARCHÉ (GAPPING, VOLATILITÉ, LIQUIDITÉ)

Les conditions de négoce affectant les actifs sous-jacents peuvent empêcher le Client de clôturer ses positions. Cela peut se produire, par exemple, si la négociation de l'actif sous-jacent est restreinte ou suspendue, ou lorsque la volatilité est exceptionnellement élevée. Dans ces circonstances, FlowBank peut ne pas être en mesure ou ne pas vouloir conclure une transaction sur les CFD, y compris lorsque le but de cette transaction serait de clôturer une position existante. Le risque que la situation des actifs sous-jacents affecte la capacité du Client à négocier des CFD est généralement plus important en ce qui concerne les actifs sous-jacents négociés à l'étranger, et en particulier sur les marchés émergents.

Ces marchés peuvent être soumis à une surveillance moins stricte, connaître des fluctuations plus importantes ou plus rapides ou être moins liquides. Les marchés des changes, le contrôle des changes et les lois et réglementations étrangères peuvent également limiter la capacité de FlowBank à fournir des cotations pour les CFD sur les actifs étrangers sous-jacents en général.

FlowBank propose différents moyens de limiter les risques des transactions, notamment l'utilisation d'instructions «stop loss». Un stop loss est une instruction de liquider une position lorsqu'elle atteint un certain niveau (généralement lorsqu'elle tombe en dessous d'une certaine valeur). Un stop loss n'offre cependant aucune garantie que la position sera effectivement liquidée au niveau désigné, parce qu'un «gapping» ou un «slippage» s'est produit.

Un gapping ou un slippage signifie que le prix du CFD est passé sous le niveau du stop loss. Un gapping peut se produire parce que FlowBank ne veut pas ou ne peut pas coter les prix et conclure une transaction au niveau du stop loss (ou à un meilleur prix) pendant une certaine période, par exemple parce que le marché de l'actif sous-jacent est inhabituellement volatil. Dans ce cas, **FlowBank clôturera la position à laquelle s'applique le stop loss dès que FlowBank sera à nouveau prête ou capable de conclure des transactions, même si ce prix est moins favorable au Client que le niveau du stop loss.** Par conséquent, lorsque le Client a une position ouverte dans un environnement de marché volatil, il doit comprendre l'impact potentiel du gapping.

RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE

FlowBank offre à ses Clients la possibilité de traiter et de communiquer par des moyens électroniques, par exemple via la plateforme de négoce de FlowBank et par courrier électronique. Bien que la communication électronique soit souvent un moyen de communication fiable, aucune communication électronique n'est entièrement fiable ou toujours disponible et souvent hors du contrôle de FlowBank. Si le Client choisit de traiter avec FlowBank par communication électronique, il doit être conscient que les communications électroniques peuvent échouer, être retardées, ne pas être sécurisées et/ou ne pas parvenir au destinataire prévu.

FlowBank propose un service de négoce par téléphone pendant les heures de cotation de l'univers complet des produits de FlowBank, comme indiqué dans la fiche tarifaire disponible sur le site web de FlowBank. Par conséquent, si un Client ne peut pas accéder aux plateformes de négoce ou soumettre des instructions en ligne, il doit téléphoner à la ligne de négoce telle que publiée sur le site de FlowBank sous la page «Nous contacter».

PROTECTION LIMITÉE DES FONDS DES CLIENTS

En tant que Banque suisse, FlowBank doit être membre d'esisuisse, le système d'assurance des dépôts qui garantit l'argent des clients détenu auprès des succursales suisses des banques et des sociétés de bourse jusqu'à CHF 100'000 par client, par banque. Toutes les informations concernant l'assurance des dépôts sont disponibles sur le site www.esisuisse.ch/fr.

Le régime d'assurance des dépôts ne couvre que les dépôts en espèces. Ce régime ne couvre pas les positions ouvertes dans les CFD.